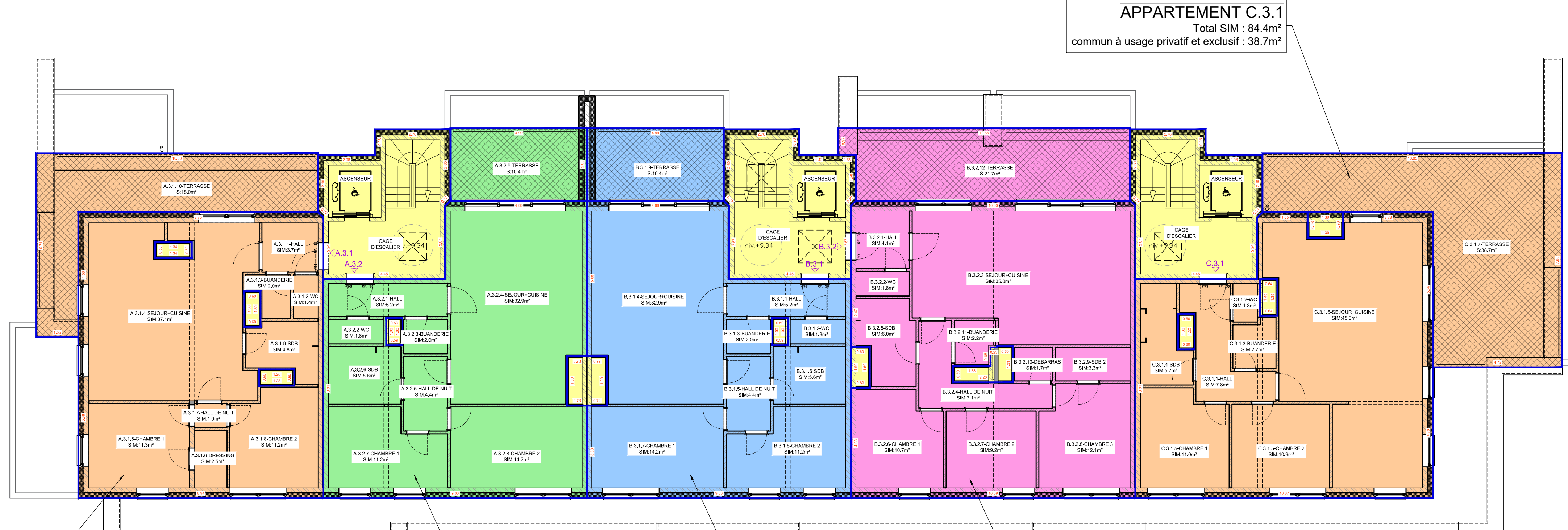


R+3



APPARTEMENT C.3.1
 Total SIM : 84.4m²
 commun à usage privatif et exclusif : 38.7m²

REMARQUES :
 - Les superficies sont mesurées sur base des plans d'architecte, le géomètre n'a pas contrôlé leur adéquation avec la situation réelle

APPARTEMENT A.3.1
 Total SIM : 75.0m²
 commun à usage privatif et exclusif : 18.0m²

APPARTEMENT A.3.2
 Total SIM : 77.3m²
 commun à usage privatif et exclusif : 10.4m²

APPARTEMENT B.3.1
 Total SIM : 77.3m²
 commun à usage privatif et exclusif : 10.4m²

APPARTEMENT B.3.2
 Total SIM : 94.0m²
 commun à usage privatif et exclusif : 21.7m²

Communs

Communs à usage privatif et exclusif



Atexx Sprl
 Bureau de Géomètres et Géomaticiens

Avenue A. Laboulle, 106
 B-4130 TILFF

Tél. - Fax: +32(0)4/388 22 93
 E-mail: office@atexx.be

PROVINCE DE LIEGE
 Ville de Liège
 (Sart-Tilman)

RESIDENCE DALI
 DETERMINATION DES ZONES PRIVATIVES
 R+3

Requérant:
 MOURY PROMOTION S.A
 SOLICO S.A
 FEDERALE REAL ESTATE

Référence Cadastre:
 LIEGE 25 DIV (ANGLEUR)
 Section C
 n° 5V9

Echelles:
 Echelle(s): 1/100
 Situation cadastrale: sans
 Plan de situation: sans
 Surface: 105x29.7cm

Dressé par le Géomètre soussigné,

 Tilff, le 28/05/2025
 Benoît SCHUMACKER
 inscrit au tableau des géomètres-experts sous le n° geo 040816
 Légalement assermenté près du Tribunal de 1ère Instance de Liège

Coordonnées:

Levé le:

Levé par:

Dessiné par:

Référence:

-

-

-

BS-JJ

09-210